



RECONNAÎTRE

Le pôle d'enseignement supérieur
pour la petite enfance en Montérégie

Plan d'action 2021-2024

Notre vision...

Déployer une action concertée, enrichir les programmes de formation, renforcer l'adéquation formation-emploi; c'est notre réponse à l'appel du milieu socioéconomique de la Montérégie

Mars 2022

Reconnaître, le Pôle d'enseignement supérieur en petite enfance de la Montérégie, se présente sous un vocable porteur de sens. Il s'agit d'un jeu de mots à trois dimensions qui exprime les valeurs qui transcendent le projet.

La dimension NAITRE invite à *s'éveiller* à la réalité des enfants de 0 à 5 ans. Il s'agit d'une réalité diversifiée où la qualité de l'environnement joue un rôle déterminant. Les activités du Pôle sont centrées sur l'intervention éducative, partout elle peut faire la différence. Les tout-petits sont au centre de toutes les actions, directes ou indirectes, de l'organisation.

La dimension CONNAITRE incite à *développer* les savoirs, les savoir-faire, les savoir-être et les savoir-agir reliés au domaine de la petite enfance. Pour offrir un environnement de qualité où le développement des enfants sera protégé, il est nécessaire de produire, d'actualiser et de partager des connaissances et les pratiques reconnues. Les activités du Pôle soutiennent la recherche et la formation en enseignement supérieur relativement à l'intervention éducative.

La dimension RECONNAITRE encourage à *explorer* le monde de l'intervention éducative auprès des tout-petits. La qualité des intervenantes et des intervenants, la diversité des ressources et l'efficacité des outils d'intervention témoignent de la vitalité et des compétences professionnelles étendues de ce secteur. Les activités du Pôle contribuent à faire la promotion de cette richesse. Elles favorisent la création et l'initiative s'inscrivant dans cette dynamique de développement.

Le Pôle d'enseignement supérieur en petite enfance de la Montérégie est une initiative des établissements d'enseignement supérieur présents sur le territoire de la Montérégie. Il vise à répondre à des enjeux sociaux par l'enrichissement de programmes de formation, et ce, dans l'optique d'actualiser les compétences professionnelles des intervenantes et intervenants. Cela veut permettre de renforcer l'adéquation formation-emploi dans plusieurs secteurs professionnels. Un ensemble de partenaires du milieu scolaire et extrascolaire est impliqué dans les réalisations pour assurer un niveau performant d'efficience, de réalisme et de cohérence.



L'organisme est soutenu financièrement par le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) à travers son programme de pôles régionaux. Ce programme vise l'amélioration de la concertation entre les établissements d'enseignement collégial publics et les établissements universitaires sur un même territoire. Il veut favoriser le déploiement d'actions régionales harmonisées comme réponse à des problématiques éducatives. Agréé en avril 2021 par le MES, le Pôle a commencé ses activités en septembre 2021. L'appui financier du ministère de l'Enseignement supérieur est important et déterminant dans la performance du Pôle d'enseignement supérieur en petite enfance de la Montérégie. Les membres du Pôle en sont conscients et reconnaissants.

Mission

Le Pôle constitue une réponse forte et concertée aux enjeux et aux besoins dans le domaine de la petite enfance exprimés par les acteurs de la Montérégie. Son action est centrée sur un accès facilité à la formation en enseignement supérieur et une meilleure adéquation formation-emploi.

Valeurs sociales

Respect, inclusion, ouverture à la diversité, engagement.

Principes d'action et de gouvernance

Concertation et collaboration, partage d'expertise, créativité, humanisme, pérennité.

Reconnaître fait siens les objectifs du ministère de l'Enseignement supérieur énoncés dans les documents *Annexe budgétaire R-107* et *Règle 2.1.14* (octobre 2021). Il s'en est donc largement inspiré dans la formulation de ses propres objectifs; se contentant de transposer ceux-ci au domaine de la petite enfance, lorsque c'est possible, et de préciser certains éléments.

Objectif général

Soutenir la concertation entre les établissements d'enseignement collégial publics et les établissements universitaires sur un même territoire en vue de déployer une action régionale conjointe visant à offrir une réponse à des enjeux communs.

Objectifs spécifiques

1. Favoriser l'accessibilité des personnes en enseignement supérieur dans les programmes de formation du domaine de la *petite enfance* dont les nouveaux arrivants membres de minorités visibles et ethniques ainsi que les autochtones¹.
2. Améliorer la fluidité des parcours de formation et des transitions harmonieuses et de qualité en enseignement supérieur dans le domaine de la *petite enfance* en matière de transition et de passerelles entre les programmes ainsi qu'en matière d'harmonisation et d'actualisation des contenus de formation.
3. Déployer des pratiques et des mesures adaptées aux besoins de la communauté étudiante afin de la soutenir dans sa diversité.
4. Répondre à des besoins nationaux et régionaux d'adéquation formation-emploi dans le domaine de la petite enfance et dans le secteur des TI.
5. Favoriser le rapprochement des cégeps et des universités avec l'enseignement secondaire afin d'attirer les garçons dans les programmes d'études liés à la petite enfance et les filles dans les programmes d'études liés aux technologies de l'information.

¹ En cohérence avec les définitions suggérées dans le portail carrière du Gouvernement du Québec, <https://www.carrieres.gouv.qc.ca/accueil>, page consultée le 2 février 2022.

La durée de ce plan d'action est de trois ans. Toutefois, l'une des caractéristiques de l'actualité en enseignement supérieur est la mouvance. Il est donc important que la mise en œuvre de ce plan d'action se fasse avec agilité afin d'exploiter au mieux les opportunités. Les objectifs de ce plan feront l'objet d'un suivi annuel et *Reconnaître* en rendra compte dans son rapport annuel d'activités. Cet exercice guidera d'éventuels ajustements au regard des moyens et des cibles.

Objectifs	Moyens	Indicateurs	Cibles			Soutien financier
			An 1	An 2	An 3	
1. Favoriser l'accessibilité des personnes en enseignement supérieur... - dans les programmes de formation du domaine de la <i>petite enfance</i> ; - auprès des nouveaux arrivants membres de minorités visibles et ethniques ainsi que les autochtones.	1.1 Soutien à des projets de recherche participative concernant l'accessibilité.	Nb de projets soutenus	1	3	3	400 000 \$
	1.2 Partage des meilleures pratiques issues de de la recherche en intervention éducative.	Nb de projets diffusés	1	3	5	5000 \$
	1.3 Animation de tables interordres de concertation <i>Promotion programmes</i> avec le personnel professionnel des établissements membres (CO et Comm.).	Nb de participants % d'étudiants concernés	10 50%	15 75%	20 100%	5 000 \$
2. Améliorer la fluidité des parcours de formation et des transitions harmonieuses et de qualité en enseignement supérieur dans le domaine de la petite enfance... - en matière de transition scolaire; - en matière de contextualisation, d'harmonisation et d'actualisation des contenus de formation; - en matière de cadre de référence de l'intervention auprès des tout petits en situation de vulnérabilité; - en matière de soutien aux parents et aux familles.	2.1 Soutien à des projets de recherche participative pour l'actualisation des contenus de formation en petite enfance et le développement des compétences professionnelles.	Nb de projets soutenus	2	3	4	550 000 \$
	2.2 Animation d'un comité scientifique interordres sur les contenus de formation en petite enfance et le suivi des résultats des recherches récentes.	Nb de sujets abordés	2	4	6	15 000 \$
	2.3 Actualisation des passerelles AEP-DEC-AEC-BAC et autres mesures de transition collégial/universitaire.	Nb de mesures actualisées	5%	35%	60%	nil
	2.4 Programmation d'un parcours continu de formation tant pour le personnel des services de garde que pour les diplômés collégiaux et universitaires.	Nb de parcours conçus	nil	1	3	15 000 \$
	2.5 Animation d'un comité de programmes régional en éducation à l'enfance.	Nb de participants % de compétences discutées	7 0%	10 50%	15 100%	195 000 \$
3. Déployer des pratiques et des mesures adaptées aux besoins de la communauté étudiante afin de la soutenir dans sa diversité.	3.1 Animation de tables interordres de concertation Réussite et persévérance avec le personnel professionnel des établissements membres (services adaptés, apprentissage et réussite).	Nb de participants	10	15	20	5 000 \$
		Nb d'étudiants concernés	50%	75%	100%	

Objectifs	Moyens	Indicateurs	Cibles			Soutien financier
			An 1	An 2	An 3	
4. Répondre à des besoins nationaux et régionaux d'adéquation formation-emploi... - dans le domaine de la petite enfance; - dans le secteur des TI.	4.1 Partenariat avec des organismes ayant des objectifs similaires comme la Commission des partenaires du milieu du travail (CPMT) et des associations comme le Regroupement montérégien des CPE (RCPEM), par exemple.	Nb de participants	1	2	3	80 000 \$
		Nb de projets soutenus	1	2	3	
5. Favoriser le rapprochement des cégeps et des universités avec l'enseignement secondaire afin d'attirer les... - garçons dans les programmes d'études liés à la petite enfance; - filles dans les programmes d'études liés aux technologies de l'information.	5.1 Soutien à des projets de recherche participative et projets d'animation interordres vs la petite enfance dans les écoles secondaires du territoire.	Nb de projets soutenus	1	2	4	180 000 \$
	5.2 Soutien à des projets d'animation interordres vs les TI dans les écoles secondaires du territoire.	Nb d'étudiants rencontrés	30	60	120	
		Nb de projets soutenus	1	2	4	225 000 \$
		Nb d'étudiants rencontrés	50	100	200	

Montage financier 2021-2024

Catégorie de dépenses	2021-2022	2022-2023	2023-2024	Totaux
Administration générale	150 000 \$	160 000 \$	175 000 \$	485 000 \$
Communications	30 000 \$	4 000 \$	3 000 \$	37 000 \$
Partenariats adéquation formation-emploi (4.1)	20 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	80 000 \$
Comités de travail (2.2, 2.5)				
- Scientifique	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	15 000 \$
- Programme régional	5 000 \$	90 000 \$	100 000 \$	195 000 \$
Tables de concertation interordres (1.2, 1.3, 3.1)	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	15 000 \$
Promotion programmes et parcours en continu (2.4)	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	15 000 \$
Projets de recherche participative (1.1, 2.1)				
- Volet accessibilité	100 000 \$	150 000 \$	150 000 \$	400 000 \$
- Volet actualisation des contenus de formation	150 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	550 000 \$
Projets d'animation (5.1, 5.2)				
- Technologies	75 000 \$	75 000 \$	75 000 \$	225 000 \$
- Petite enfance	60 000 \$	60 000 \$	60 000 \$	180 000 \$
Totaux	605 000 \$	784 000 \$	808 000 \$	2 197 000 \$²

² Cette somme correspond à l'addition des subventions reçues et escomptées entre 2020 et 2023 (499k, 566k, 566k, 566k).